

Projet 6 : Deuxième phase du processus de réduction des émissions provenant du transport maritime de marchandises en Amérique du Nord	Années de mise en œuvre : 2015 et 2016
Budget prévu pour 2 ans : \$ 250 000 \$ CAN 1^{re} année : 115 000 \$ CAN 2^e année : 135 000 \$ CAN	
Priorités et sous-thèmes stratégiques • Croissance verte / Transport • Atténuation des changements climatiques et adaptation à ces changements / Polluants à courte durée de vie ayant des effets sur le climat	
De quelle manière ce projet cadre-t-il avec les thèmes généraux? Le projet aide les groupes vulnérables en réduisant les émissions de polluants atmosphériques dangereux provenant des navires, qui peuvent se déplacer à grandes distances de leurs sources et avoir des effets néfastes sur les collectivités le long des côtes aussi bien que loin à l'intérieur des terres. Le projet aide à harmoniser les normes de réglementation de l'environnement en favorisant l'adoption de politiques communes pour lutter contre la pollution de l'air attribuable aux navires en Amérique du Nord. Résumé du projet (y compris un énoncé précis de son but) On prévoit que le trafic maritime connaîtra un essor considérable au cours des décennies à venir en raison de la croissance des échanges commerciaux de marchandises à l'échelle mondiale. En l'absence de politiques visant à limiter les émissions atmosphériques attribuables aux navires, ces émissions peuvent devenir une importante source de pollution pour les collectivités, comparativement aux sources terrestres, et peuvent dégrader la qualité de l'air et la santé publique. Ce projet vise à promouvoir l'adoption de politiques nord-américaines cohérentes vis-à-vis des émissions attribuables au transport maritime de marchandises. Le Mexique a récemment annoncé son intention de ratifier l'Annexe VI de la Convention internationale pour la prévention de la pollution causée par les navires (MARPOL), annexe relative à la pollution atmosphérique par les navires, et il s'est fixé l'objectif d'établir une zone de contrôle des émissions (ZCE) d'ici 2017. Faisant fond sur les efforts du Mexique et sur les résultats des travaux effectués dans le cadre du projet de la CCE au cours de la période 2013–2014 (phase I) pour démontrer les avantages de la réduction des émissions attribuables au transport maritime de marchandises pour la qualité de l'air, la santé publique, l'environnement et les écosystèmes, le présent projet (phase II) vise à accroître la sensibilisation des intervenants aux résultats de la phase I et à promouvoir une intervention nord-américaine coordonnée vis-à-vis de la pollution atmosphérique attribuable aux navires. Les activités menées dans le cadre du projet faciliteront l'échange des meilleures pratiques et des leçons tirées en ce qui concerne les approches stratégiques et techniques. Une politique qui s'est révélée très efficace aux États-Unis et au Canada a consisté à établir une ZCE. En conséquence, l'objectif fondamental du présent projet est de faciliter la création et la mise en œuvre d'une ZCE au Mexique, adjacente à la ZCE américano-canadienne existante et, ainsi, d'instituer une ZCE « véritablement nord-américaine ». À cette fin, le projet fournira un soutien technique supplémentaire et des informations additionnelles en vue de la formulation d'une stratégie d'élaboration des politiques et des règlements nécessaires pour mettre en œuvre une ZCE, il mettra l'accent sur la diffusion de pratiques exemplaires de réduction des émissions des navires, y compris au moyen de combustibles de rechange tels que le gaz naturel, et il documentera les réductions des émissions obtenues. La phase II facilitera la participation	

des intervenants et le dialogue avec eux sur l'ébauche de proposition de ZCE à l'Organisation maritime internationale (OMI) élaborée au cours de la phase I, de sorte que cette proposition puisse être soumise à l'OMI, et fournira une occasion de participation relativement à la stratégie de mise en œuvre d'une ZCE mexicaine

Résultats à court terme (à mi-chemin)

Sensibilisation des intervenants aux besoins et aux avantages liés à la réduction des émissions des navires et à l'établissement d'une ZCE mexicaine.

Résultats à long terme (à la fin du projet)

Une compréhension commune et un soutien de la part des intervenants nord-américains pertinents en ce qui concerne les mesures additionnelles à prendre pour réduire la pollution atmosphérique attribuable aux navires, p. ex. au moyen d'une ZCE mexicaine.

Présentation par le Mexique d'une proposition de désignation de ZCE à l'OMI.

Élaboration par le Mexique d'une stratégie de mise en œuvre d'une ZCE.

Connaissance, par les intervenants nord-américains, des meilleures pratiques et technologies disponibles pour réduire les émissions des navires.

Résultats à plus long terme sur le plan environnemental (après le projet)

Mise en vigueur initiale de politiques et de règlements en vue de faciliter l'établissement d'une ZCE au Mexique.

Établissement et mise en œuvre d'une ZCE par le Mexique, créant essentiellement une ZCE « véritablement nord-américaine » qui aura des effets bénéfiques pour la région nord-américaine.

Réduction considérable des polluants atmosphériques attribuables aux navires (réduction de 80 % des NO_x, de plus de 90 % des SO_x et de plus de 80 % des particules par navire) réalisée au moyen d'une ZCE mexicaine (ces proportions représentent les réductions des émissions qu'il est possible d'obtenir au moyen des normes applicables à une ZCE).

Évaluation du rendement (objectif stratégique, mesurable, réalisable, réaliste et limité dans le temps [SMART])

Analyses techniques

Stratégique : 1. Établir la version définitive de la proposition de ZCE pour y inclure les commentaires des intervenants et la soumettre à l'OMI.

Mesurable : 1. Version définitive de la proposition de ZCE à l'OMI.

Réalisable : L'objectif peut-il être accepté par les Parties et qui effectuera le travail : oui, Mexique/CCE.

Réaliste : L'objectif peut-il être atteint, est-il pertinent par rapport aux travaux nord-américains : oui, oui.

Limité dans le temps : Quand les activités seront-elles menées, achevées : deuxième année.

Élaboration de politiques et de règlements en vue de de l'établissement de la ZCE au Mexique

Stratégique : 1. Stratégie relative aux politiques et à la réglementation; 2. constitution d'un groupe de travail se réunissant périodiquement; 3. élaboration de politiques/règlements en vue de l'établissement de la ZCE.

Mesurable : 1. Analyser les politiques et règlements existants; 2. élaborer une stratégie relative aux politiques et à la réglementation; 3. constituer un groupe de travail; 4. Nombre de politiques et de règlements élaborés.

Réalisable : L'objectif peut-il être accepté par les Parties et qui effectuera le travail : oui, le Canada et les États-Unis peuvent transmettre leur expérience; le Mexique a démontré son engagement politique à l'égard de l'établissement d'une ZCE.

Réaliste : L'objectif peut-il être atteint, est-il pertinent par rapport aux travaux nord-américains : oui, pertinents par rapport aux travaux à l'échelle nord-américaine.

Quand les activités seront-elles menées, achevées : deuxième année.

Mobilisation et sensibilisation des intervenants

Stratégique : 1. Les intervenants sont en faveur d'une ZCE mexicaine.

Mesurable : 1. Recevoir les expressions de soutien des intervenants à la ZCE mexicaine (p. ex., lettres d'appui, déclarations verbales, présentations, campagnes de sensibilisation positive); 2. élaborer du matériel de diffusion (p. ex., site Web, brochure, document vidéo); 3. tenir des ateliers.

Réalisable : L'objectif peut-il être accepté par les Parties et qui effectuera le travail : oui, Mexique/CCE.

Réaliste : L'objectif peut-il être atteint, est-il pertinent par rapport aux travaux nord-américains : oui, oui.

Limité dans le temps : Quand les activités seront-elles menées, achevées : deuxième année.

Échange des meilleures pratiques et des informations sur la technologie

Stratégique : 1. Faciliter l'échange d'information; 2. exposer l'information recueillie sur une page Web ou dans une présentation.

Mesurable : 1. Documentation du dialogue avec les intervenants lors des ateliers (p. ex., éléments du programme des ateliers portant sur cette question); 2. page Web ou présentation.

Réalisable : L'objectif peut-il être accepté par les Parties et qui effectuera le travail : oui, Mexique/CCE.

Réaliste : L'objectif peut-il être atteint, est-il pertinent par rapport aux travaux nord-américains : oui, oui.

Limité dans le temps : Quand les activités seront-elles menées, achevées : deuxième année.

Tâches nécessaires pour obtenir des résultats sur le plan environnemental :

- 1) Soutien technique pour l'établissement de la version définitive de la proposition de ZCE à l'OMI
- 2) Mobilisation et sensibilisation des intervenants
- 3) Élaboration de politiques et de règlements en vue de l'établissement de la ZCE
- 4) Échange des meilleures pratiques et des informations sur la technologie

Tâche 1 : Soutien technique pour l'établissement de la version définitive de la proposition de ZCE à l'OMI				
Sous-tâches	Réalisations	Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget (\$ CAN) (activités)
1.1 Effectuer des analyses additionnelles pour inclure l'apport des intervenants dans la proposition de ZCE à l'OMI	Document de travail exposant en détail les résultats des analyses	Élaborer une proposition robuste de ZCE à l'OMI de sorte qu'elle soit appuyée par les intervenants clés; il importe de faire en sorte que le Mexique soit réceptif aux commentaires des intervenants. Cette activité fournit le soutien technique requis pour la réalisation d'analyses techniques additionnelles en vue de renforcer la proposition. Voici certains exemples d'analyses additionnelles possibles : - étude portant sur les obstacles techniques et les obstacles du marché (approvisionnement en carburant); - recherche sur l'efficacité en fonction des coûts relatifs des mesures de lutte contre les émissions à terre et en mer; - analyse des répercussions des coûts d'exploitation sur quelques importantes compagnies de transport maritime.	Mars 2016 à mars 2017	1 ^{re} année : 10 000 \$ 2 ^e année : 10 000 \$
1.2 Établir la version définitive de la proposition de ZCE à l'OMI	- Résultats d'analyses additionnelles requis pour parachever la proposition, y compris la modélisation - Incorporation des résultats des analyses techniques dans la proposition de ZCE à l'OMI - Version définitive de la	Des analyses additionnelles pourraient être requises après la phase I pour répondre aux exigences relatives à la proposition de ZCE à l'OMI. Une ZCE de l'OMI engendrera en fin de compte des avantages substantiels sur le plan de la santé et de l'environnement au Mexique et en Amérique du Nord.	Mars 2016 à juin 2017	1 ^{re} année : 10 000 \$ 2 ^e année : 10 000 \$

	proposition de ZCE à l'OMI			
Tâche 2 : Mobilisation et sensibilisation des intervenants				
Sous-tâches	Réalisations	Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget (\$ CAN) (activités)
2.1 Élaborer et diffuser du matériel de sensibilisation	- Matériel de sensibilisation du public basé sur les informations techniques produites pour la proposition de ZCE à l'OMI (p. ex., fiche d'information, site Web, brochure ou document vidéo) - Diffusion du matériel de sensibilisation du public (p. ex., lors de réunions, dans Internet)	Les destinataires de cette information comprendraient le public, les ONG, les collectivités portuaires, les administrations portuaires, les intervenants de l'industrie du transport maritime de marchandises et les responsables de l'élaboration des politiques gouvernementales.	Mars 2016 à mars 2017	1 ^{re} année : 5 000 \$ 2 ^e année : 5 000 \$
2.2 Faciliter le dialogue avec les intervenants et leur participation	Formation des organismes clés, p. ex. : au moins un voyage d'études de principaux responsables des États-Unis ou du Canada pour que les organismes mexicains tirent des leçons de l'expérience de ces pays dans la mise en œuvre de politiques et	Il serait avantageux que la proposition à l'OMI soit soutenue par les intervenants pertinents de sorte qu'il soit tenu compte des préoccupations d'ordre technique aussi bien que politique. Cette sous-tâche soutient un processus visant à assurer que les intervenants seront en mesure d'apporter une contribution et de comprendre les avantages d'une ZCE mexicaine. Cette sous-tâche est différente de la sensibilisation des intervenants prévue à la tâche 3 parce qu'elle est davantage axée sur	Mars 2016 à mars 2017	1 ^{re} année : 40 000 \$ 2 ^e année : 10 000 \$

	règlements sur les émissions des navires • Atelier réunissant les intervenants nord-américains clés des organismes gouvernementaux, de l'industrie et des ONG • Présentation de l'ébauche de proposition de ZCE à l'OMI • Compte rendu de l'atelier décrivant les commentaires faits sur la proposition	la sensibilisation de vastes groupes intervenants aux avantages d'une ZCE mexicaine. La tâche 3 mobilise des intervenants en vue d'une participation à la stratégie de mise en œuvre de la ZCE.		
Tâche 3 : Politiques et sensibilisation				
Sous-tâches	Réalisations	Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget (\$ CAN) (activités)
3.1 Élaborer une stratégie de mise en œuvre de la ZCE	• Analyse des politiques et règlements actuels • Élaboration d'une ébauche de stratégie • Version définitive de la stratégie, incluant des échéanciers et des principaux responsables pour chaque organisme/ intervenant participant	Le Mexique retirerait des avantages d'une stratégie de mise en place d'un cadre de politiques et de règlements pour l'application de l'Annexe VI de la MARPOL et l'établissement d'une ZCE, afin de réduire considérablement les émissions des navires et leurs répercussions sur la santé publique et sur l'environnement.	Mars 2016 à juin 2017	1 ^{re} année : 25 000 \$ 2 ^e année : 35 000 \$
3.2 Faciliter le dialogue avec les	• Atelier réunissant les intervenants nord-	Afin qu'une stratégie robuste soit élaborée, cette sous-tâche facilite la mobilisation des	Mars 2016 à mars 2017	1 ^{re} année : 25 000 \$ 2 ^e année : 30 000 \$

intervenants	américains clés des organismes gouvernementaux, de l'industrie et des ONG • Présentation aux intervenants de l'ébauche de proposition de ZCE à l'OMI • Compte rendu de l'atelier décrivant les commentaires faits sur la proposition	intervenants clés pour qu'ils participent à la stratégie de mise en œuvre de la ZCE. L'atelier facilitera l'échange des enseignements tirés de la mise en œuvre de la ZCE nord-américaine en vue d'éclairer la stratégie de mise en œuvre du Mexique.		
3.3 Application de la stratégie	• Identification des responsables dans les organismes et des membres de l'équipe de travail • Information pour l'élaboration d'ébauches de politiques ou de règlements	Cette sous-tâche amorce l'application de la stratégie de mise en œuvre de la ZCE du Mexique par la constitution d'une équipe et l'élaboration d'une ébauche de politique ou de règlement.		2 ^e année : 25 000 \$
Tâche 4 : Échange des meilleures pratiques et des informations sur la technologie				
Sous-tâches	Réalisations	Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget (\$ CAN) (activités)
4.1 Échange d'informations techniques	• Mise en commun des informations sur les meilleures pratiques et les technologies de lutte contre les émissions de polluants classiques dans une	L'échange d'informations sur les meilleures pratiques et les technologies de réduction des émissions des navires aide les intervenants à mieux comprendre les effets des efforts de réduction des émissions, les gains d'efficacité, ainsi que les liens avec les effets climatiques. Ce dialogue visera aussi à cerner des possibilités d'utilisation de	Août 2016 à mars 2017	2 ^e année : 10 000 \$

	ZCE visant le secteur du transport maritime (p. ex., carburant à faible teneur en soufre, utilisation des technologies de gaz naturel liquéfié) Présentation ou page Web rendant compte de l'information recueillie	carburants plus propres offertes par les politiques énergétiques pertinentes en Amérique du Nord, p. ex., la réforme énergétique du Mexique. Puisque le transport maritime de marchandises est une industrie mondiale, il serait possible d'inclure également des informations provenant d'intervenants hors d'Amérique du Nord, au besoin, pour tirer des enseignements de leur expérience dans la réglementation des émissions provenant du transport maritime. Le public cible pour cette information comprendrait les ONG, les collectivités portuaires, les administrations portuaires, les intervenants de l'industrie du transport maritime et les responsables de l'élaboration des politiques gouvernementales.		
			Total	1^{er} année : 115 000 \$ 2^e année : 135 000 \$

Expliquer de quelle manière le projet répond aux critères de sélection que le Conseil a énoncés dans le Plan stratégique (voir ci-après).

Tous les projets financés par la CCE visent à appuyer les efforts que déploient les Parties en vue de conserver, de protéger et/ou d'améliorer l'environnement nord-américain. Les critères énoncés ci-après guideront le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres représentants compétents des Parties au moment d'examiner les activités concertées à soumettre à l'approbation du Conseil dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères de sélection ne s'appliquent pas aux activités que finance le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.

- De quelle manière le projet contribue-t-il à l'atteinte des objectifs stratégiques établis par le Conseil et énoncés dans l'actuel Plan stratégique, ou cadrant avec d'autres priorités que le Conseil a entérinées par la suite?***

Le projet donne suite à plusieurs objectifs stratégiques et thèmes généraux énoncés dans l'ébauche des définitions des thèmes généraux pour la période 2015 à 2020 (16 octobre 2014). Il relève de la composante Transport de l'objectif stratégique Croissance verte en axant ses activités sur un transport maritime plus propre. Selon les définitions provisoires, les projets de transport devraient viser à améliorer la santé humaine et la salubrité de l'environnement en limitant les émissions des sources mobiles (multimodales) qui épuisent les stocks de combustibles fossiles et contribuent à la pollution atmosphérique ainsi qu'aux changements climatiques; le

secteur des transports est le plus important consommateur de combustibles fossiles en Amérique du Nord. Le projet soutient également l'objectif stratégique relatif aux changements climatiques, lequel comprend une composante portant sur les polluants à courte durée de vie qui ont des effets sur le climat dans divers secteurs, notamment les transports, ayant pour objet de réduire les répercussions sur la santé humaine et sur les écosystèmes.

Le projet traite également de plusieurs thèmes généraux. Il aidera les groupes vulnérables et les populations autochtones en réduisant les émissions de polluants atmosphériques nocifs attribuables aux navires, polluants qui peuvent se déplacer à de grandes distances de leurs sources et avoir des effets néfastes sur les collectivités le long des côtes aussi bien que loin à l'intérieur des terres. En outre, le projet aide à harmoniser les normes de réglementation de l'environnement en favorisant l'adoption de politiques communes vis-à-vis de la pollution atmosphérique causée par les navires en Amérique du Nord.

- ***Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, de quelle manière les résultats escomptés serviront-ils à protéger l'environnement en Amérique du Nord? (Par exemple, quels résultats les membres du Conseil pourront-ils annoncer à la presse à l'achèvement du projet?)***

Avec la création d'une ZCE mexicaine, qui donnerait naissance à une ZCE « véritablement nord-américaine », la région nord-américaine établirait un précédent mondial en imposant un transport maritime propre de marchandises dans ses eaux et, ainsi, en protégeant la vie de dizaines de milliers de citoyens et en prévenant la dégradation des écosystèmes. Les émissions des navires se déplacent sur de grandes distances par rapport à leurs sources, à l'échelle régionale, et ont des effets sur la qualité de l'air et sur les écosystèmes partout en Amérique du Nord; par conséquent, tous les citoyens de l'Amérique du Nord bénéficieraient d'une ZCE mexicaine. Les industries du transport maritime de marchandises et des équipements portuaires bénéficieraient en outre d'une uniformisation des règles du jeu à l'échelle régionale.

- ***Les responsables du projet visent-ils des résultats précis, clairs et concrets, et comment vont-ils mesurer les progrès accomplis en fonction de ces résultats au fil du temps? Énumérer les moyens d'évaluation du rendement qui seront utilisés pour mesurer le degré de réussite en fonction des résultats obtenus.***
 - Proposition de ZCE soumise à l'OMI : Les progrès dans l'atteinte de ce résultat seront mesurés par le suivi de l'élaboration de la version définitive de la proposition; cela comprendra la prise en compte des commentaires des intervenants et la réalisation des analyses additionnelles nécessaires pour pouvoir formuler cette version définitive.
 - Élaboration, par le Mexique, d'une stratégie de mise en œuvre de la ZCE : Les progrès seront mesurés par le suivi de la stratégie au cours de son élaboration par des groupes de travail constitués pour mettre au point et appliquer la stratégie, ainsi que par le nombre de politiques et de règlements élaborés à la suite de la stratégie.
 - Appui des intervenants à une ZCE mexicaine : Les progrès seront mesurés par le suivi des expressions d'appui des intervenants à la ZCE mexicaine (p. ex., lettres d'appui, déclarations verbales, présentations, campagnes de sensibilisation positive), de l'élaboration de matériel de diffusion (p. ex., site Web, brochure, document vidéo) et de la tenue d'ateliers.

- Échange des meilleures pratiques et des informations sur la technologie : Les progrès seront mesurés par la documentation du dialogue avec les intervenants dans le cadre des ateliers (p. ex., éléments du programme des ateliers traitant de cette question) et l'élaboration de sources d'information (p. ex., page Web ou présentation).
- ***Pour quelles raisons les Parties estiment-elles que la CCE constitue l'entité la plus efficace pour mettre en œuvre le projet compte tenu des éléments énumérés ci-dessous?***
 - o **La valeur ajoutée que procure le fait de mettre ce projet en œuvre dans le cadre du programme concerté de la CCE.**
 - o **Tous les autres organismes publics, privés ou sociaux qui entreprennent de telles activités.**
 - o **Les possibilités de coopérer et d'exploiter les ressources avec ces organismes.**

Valeur ajoutée : Collaboration des trois Parties en vue de créer une ZCE véritablement nord-américaine; échange d'informations et d'enseignements tirés qui sont propres à l'Amérique du Nord (l'autre ZCE est en Europe, où l'expérience est différente); une ZCE véritablement nord-américaine contribuerait à l'adoption d'une approche concertée de lutte contre les émissions du transport maritime de marchandises et à l'uniformisation des règles du jeu pour les industries du transport maritime de marchandises et des équipements portuaires, de même que pour les industries connexes.

Il n'y a actuellement aucune autre organisation qui travaille directement à aider les pays à établir des ZCE. Le programme des ports du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en est à ses premiers balbutiements et est axé sur la durabilité des installations portuaires en général et non pas sur les ZCE. L'*International Council on Clean Transportation* (ICCT, Conseil international du transport écologique) a commencé à compiler les meilleures pratiques de réduction du carbone noir attribuable aux navires; le travail relatif à la ZCE mexicaine prendrait appui dans la mesure du possible sur les travaux de l'ICCT.

Ce projet saisira toutes les occasions de collaborer avec d'autres organisations et de tirer parti de travaux en cours. Par exemple, le PNUE dispose de nouvelles données en provenance de l'Indonésie confirmant que les navires sont la principale source de pollution dans un port de ce pays. Cette information ainsi que d'autres informations et données pertinentes seront partagées avec le Mexique.

- ***Les responsables du projet proposent-ils un calendrier précis de mise en œuvre des activités, incluant une date d'échéance de la participation de la CCE? Indiquer, au besoin, de quelle manière les travaux se poursuivront après cette date.***

Le projet s'étendra sur deux ans, de l'été 2015 à l'été 2017, bien que l'on s'attende à ce que les travaux débutent uniquement en décembre 2015 en raison du temps requis pour obtenir des services de consultation. La participation de la CCE est prévue pour l'élaboration de la demande proposition (d'ici l'hiver 2015) et se poursuivra jusqu'à la fin du projet.

Avant 2017, on espère que la ZCE mexicaine aura été autorisée par l'OMI et sera établie, en conséquence de quoi le Mexique viendra s'ajouter à la ZCE nord-américaine existante des États-Unis et du Canada et une ZCE « véritablement nord-américaine » sera créée. Le Mexique participera ensuite à la mise en œuvre et l'observation des règles pour la ZCE, idéalement de concert avec les États-Unis et le Canada, ces deux pays s'occupant actuellement de la mise en œuvre et de l'observation des règles pour la ZCE nord-américaine.

- ***Les responsables du projet ont-ils défini assez clairement les éléments énumérés ci-dessous?***

- o **Les liens pertinents avec d'autres projets de la CCE, passés ou en cours, afin d'établir des synergies, de tirer parti de l'expérience acquise ou d'éviter des chevauchements des travaux.**

Le présent projet se situe dans le prolongement du projet relatif au transport maritime de marchandises du Plan opérationnel de 2013-2014, soit la phase I, axée sur la détermination des analyses techniques nécessaires pour que le Mexique puisse présenter à l'OMI une proposition d'établissement d'une ZCE mexicaine. Le présent projet constitue la phase II et prendra appui sur les travaux de la phase I en veillant à ce que la proposition du Mexique à l'OMI soit appuyée par les intervenants et soit la plus robuste possible, afin d'accroître la probabilité de son approbation par l'OMI. On veillera également, dans le cadre du projet, à ce que le Mexique dispose d'un cadre de mise en œuvre de la ZCE.

En outre, le projet est lié au projet proposé dans le Plan opérationnel pour 2015 et 2016 sur l'observation des règles dans la ZCE, puisqu'il créerait la ZCE dans laquelle cette observation devrait être assurée. Le projet amorcerait aussi la mise en place des politiques permettant l'observation des règles; il faudrait donc assurer une coordination étroite avec l'autre projet proposé afin de prévenir les chevauchements.

Le projet a également des liens avec d'autres projets concernant les échanges commerciaux et les mouvements de marchandises, car il contribue à améliorer le caractère écologiquement rationnel des mouvements généraux de marchandises en Amérique du Nord.

- o **Le public cible ainsi que sa réceptivité et sa capacité à se servir de l'information qui peut découler du projet.**

Il y a plusieurs publics cibles selon la nature de chaque activité. Les décideurs politiques, le public, l'industrie et les intervenants non gouvernementaux seront ciblés aux fins de la communication des avantages pour les citoyens et pour l'environnement d'une ZCE mexicaine. Ils sont susceptibles d'être très réceptifs aux importants avantages sur la santé humaine et la salubrité de l'environnement que permet d'engendrer une ZCE. L'industrie pourrait être réticente, selon le secteur, et le projet permettra un dialogue avec les intervenants et la consultation de ceux-ci afin qu'il soit possible d'apaiser leurs préoccupations.

Les responsables de l'élaboration des politiques publiques seront ciblés pour la mise au point de politiques et de règlements permettant l'établissement de la ZCE. Le projet contribuera à fournir la capacité gouvernementale requise pour l'élaboration de ces instruments.

- o **Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet.**

Les organismes gouvernementaux du Mexique, l'industrie maritime, les organisations non gouvernementales.

- o **Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux établissements d'enseignement, aux ONG et au secteur privé, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats fructueux.**

Les intervenants appropriés comprennent les collectivités, les ONG, l'industrie et les établissements d'enseignement. Ils participeront dans le cadre d'ateliers de mobilisation des intervenants, au cours desquels ils seront invités à formuler des avis et des commentaires sur la stratégie de mise en œuvre de la ZCE du Mexique, de même que sur l'ébauche de proposition de ZCE du Mexique et les autres produits pertinents issus du projet. Les populations particulièrement vulnérables retireront des avantages d'une ZCE au Mexique par suite de la réduction des polluants nocifs émis par les navires.